



21 avril 2022

Accès aux traitements de la COVID-19 sur le territoire de la Capitale-Nationale

L'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) a élargie les critères d'utilisation du Paxlovid^{MC}. Cet élargissement des critères autorise les prescripteurs de première ligne à prendre en charge les patients avec le soutien des pharmaciens communautaires dans la validation des critères et la prestation de soins et services pharmaceutiques.

Afin de fournir une expertise aux prescripteurs de première ligne et aux pharmaciens communautaires pour les situations cliniques d'exceptions définies par l'INESSS, vous pouvez rejoindre un pharmacien du CIUSSS de la Capitale-Nationale si un patient n'est pas éligible au Paxlovid^{MC}, que ce soit pour une interaction médicamenteuse majeure, une contre-indication et que ce patient pourrait bénéficier d'un autre traitement comme alternative. Pour l'accès aux autres traitements, une évaluation médicale est requise selon les trajectoires habituelles.

Vous pouvez rejoindre le pharmacien de garde à tous les jours, entre 8h et 18h par courriel au pharmacie.ciusscn@sss.gouv.qc.ca. On vous demande de laisser vos coordonnées et des précisions sur l'expertise qui est requise. Le pharmacien de garde prendra régulièrement les courriels chaque jour.

Nous vous invitons à consulter régulièrement les documents publiés par l'INESSS. Voir l'exemple ci-dessous.

Dre Isabelle Samson, MD
Directrice des services professionnels

Éric Lepage, M.Sc., pharmacien
Chef du département de pharmacie

[INESSS: Nirmatrelvir / Ritonavir \(Paxlovid\)](#)